



Le Président

Monsieur Yves Rome

Sénateur,

Président du Conseil Général de l'Oise,

Président de l'AVICCA

A Paris,

Le 13 mars 2014

Monsieur le Président,

Je vous sais convaincu de la nécessité de développer le très haut débit en France, ainsi que vous l'avez maintes fois réaffirmé, notamment, en tant que président de l'Association des villes et communautés pour les communications électroniques et l'audiovisuel (Avicca). Cette préoccupation rejoint d'ailleurs les objectifs ambitieux fixés par le Président de la République et le gouvernement dans le cadre du plan « France Très haut débit ».

Comme vous le savez, les opérateurs sont malheureusement dans une situation économique difficile depuis plusieurs mois maintenant, ce qui ne leur a pas toujours permis de déployer les efforts financiers qui auraient été nécessaires pour répondre à cette ambition. Avec la recomposition du secteur des télécommunications qui se joue en ce moment, c'est toute la question des investissements dans le très haut débit qui se trouve à nouveau posée. À cet égard, il convient d'être clair sur les choix technologiques qui seront faits et sur les moyens financiers qui les porteront. Tout cela engage l'avenir.

C'est pourquoi, je souhaitais vous présenter les engagements que je prends, au nom du groupe Bouygues, dans l'hypothèse où la maison-mère de SFR choisirait le projet industriel que je lui ai soumis.

En premier lieu, l'entreprise résultant du rapprochement entre SFR et Bouygues Telecom reprendrait à son compte l'ensemble des engagements souscrits jusqu'ici par SFR en matière de très haut débit fixe. Et, par très haut débit fixe, j'entends, bien entendu, fibre jusque l'abonné (FttH), technologie bien supérieure au câble, même modernisée.

En deuxième lieu, ainsi que j'ai eu l'occasion de l'indiquer publiquement, le montant des investissements consacrés au FttH serait porté à 400 millions d'euros par an, soit bien plus que les sommes engagées aujourd'hui par SFR et Bouygues Telecom réunis. Cet accroissement considérable de l'effort financier consenti par la nouvelle entité me permet de m'engager fermement sur un chiffre total de 15,5 millions de prises FttH raccordables à l'horizon 2020, ce qui, ajouté aux prises déployées par Orange, permettra à la France de disposer rapidement des infrastructures de communication les plus modernes et les plus performantes.

En troisième lieu, je tenais à vous informer que, bien entendu, nous mobiliserons ces financements sur l'ensemble du territoire. Nos engagements concernent en effet la zone très dense, dont l'intégralité sera couverte à brève échéance, mais aussi la zone moins dense. S'agissant de cette dernière, outre les engagements déjà pris par SFR, la nouvelle entité assumera pleinement son rôle de co-investisseur dans la partie du territoire pour laquelle Orange s'est engagé. Je puis également vous indiquer que le nouvel ensemble consacrerait, en moyenne, 50 millions d'euros par an aux réseaux d'initiative publique (RIP). Enfin, les engagements pris par SFR en tant que partenaire des collectivités pour établir et exploiter certains RIP, ou en tant que client de ces réseaux, seront, bien entendu, respectés.

Je tenais à vous informer personnellement de ces éléments, car je suis convaincu que le développement du numérique sur l'ensemble du territoire doit être considéré comme une grande cause nationale. Il est essentiel à l'attractivité économique de notre pays, il est essentiel à la compétitivité de ses entreprises et il constitue une demande forte de nos concitoyens. Ces sujets sont si importants qu'ils méritent mieux que de vaines polémiques. C'est bien pourquoi le projet industriel que je porte pour l'ensemble que constitueraient SFR et Bouygues Telecom repose sur un choix technologique d'avenir, un effort financier massif et une détermination totale.

Je me tiens bien entendu à votre disposition.

Croyez, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute et respectueuse considération.

Martin Bouygues

